



**Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages
École du Tournant - Enseignement secondaire
Année scolaire 2025-2026**

Pour l'année 2025-2026, il y aura trois étapes et les enseignants évalueront leur matière à chaque étape. Pour les matières ayant différentes compétences, chaque compétence sera évaluée au moins deux fois. Veuillez consulter le tableau suivant pour les détails.

Première communication : sera déposée sur le portail le **10 octobre 2025**

1^{er} bulletin (20%) : sera déposé sur le Portail le **19 novembre 2025**

2^e bulletin (20%) : sera déposé sur le Portail le **11 février 2026**

3^e bulletin (60%) : sera déposé sur le Portail au **début juillet 2026**.

Le relevé du Ministère sera déposé sur le site internet education.gouv.qc.ca vers le 8 juillet et vous sera envoyé par la poste à la mi-juillet.

Pour les épreuves ministérielles, il s'agit de la pondération prévue par le Régime pédagogique de l'enseignement secondaire.

- ➔ Les épreuves obligatoires ministérielles auront une valeur **modifiée de 20 %** au 1^{er} cycle du secondaire (français 2^e sec).
- ➔ Les épreuves uniques ministérielles auront une valeur **modifiée de 50%** au 2^e cycle du secondaire (mathématique, science et histoire de 4^e secondaire ainsi que français et anglais de 5^e secondaire).

Les résultats se baseront sur des preuves d'apprentissages pertinentes et variées (observations, conversations ou productions d'élèves), choisies en fonction des particularités des disciplines. Elles seront analysées au regard des critères d'évaluation précisés dans les cadres d'évaluation. **En tout temps, les résultats s'appuieront sur le jugement professionnel des enseignants.** En plus des bulletins, l'école utilise également différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant; les contacts avec le tuteur et l'éducateur de votre enfant, les rencontres de parents, les appels téléphoniques, les rencontres de PIA, les courriels, les plans d'encadrement ou contrats ainsi que les profils dans l'agenda de votre enfant. **Pour les matières de base** (français, mathématique, anglais), le modèle d'enseignement est varié et adapté aux élèves qui travaillent selon un rythme relatif à leurs particularités. Des capsules, des ateliers et des mini-leçons ont aussi lieu selon la planification des enseignants. **L'objectif visé est d'amener les élèves à faire et réussir les apprentissages du niveau en une année scolaire.** Les élèves qui se retrouvent en échec à la fin de l'année seront en reprise dans cette matière l'année suivante. Cependant, seulement les notions échouées ou moins bien comprises seront à refaire et les notions réussies seront reconnues. L'année de reprise pourrait donc durer quelques mois seulement. Dans ce cas, l'élève commencerait le niveau supérieur dès que la réussite est atteinte dans la matière donnée.

NOTES AU BULLETIN ET COMMENTAIRES

Le barème de notes utilisé à l'école du Tournant pour évaluer les élèves est entre 0% et 100%.

Le parent doit donc porter une attention particulière aux commentaires inscrits afin de bien comprendre la situation de son jeune. Un élève pourrait avoir 17% parce que son étape est peu entamée tandis qu'un autre élève pourrait avoir 17% parce qu'il ne s'est pas investi dans ses apprentissages (absentéisme, refus de travailler).

Discipline	Nature des évaluations	Compétence			
			1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Français	À différents moments de l'année, l'élève doit faire des tests théoriques portant sur ses connaissances grammaticales ainsi que des évaluations en lecture, en écriture et en oral. À la dernière étape, les élèves de 2 ^e secondaire et de 5 ^e secondaire sont évalués dans la compétence écrire par un examen du MEQ. Celui-ci compte pour 20% de la compétence "écrire" en 2 ^e secondaire et 50% de la compétence "écrire" en 5 ^e secondaire cette année.	1^{ère} à 4^e secondaire Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
		Communiquer oralement (20%)	X	X	X
		5^e secondaire Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (50%)	X	X	X
		Communiquer oralement (10%)	X	X	X
Français correctif	Évaluations en grammaire Écriture de textes	5^e secondaire Écrire (100%) ➤ Textes variés ➤ Grammaire	X	X	X
		4^e secondaire Écrire (100%) ➤ Grammaire	X	X	X
Mathématique	Après chaque chapitre, l'élève a une évaluation écrite. Tout au long du niveau, l'élève est évalué à l'aide de 3 à 9 situations d'apprentissage. Dès que l'élève a terminé un niveau (3 et 5), il passera un examen bilan à la fin pour évaluer les 2 compétences. À la fin de la 4 ^e secondaire, un examen du MEQ compte pour 50% de la note finale de la 2 ^e compétence, soit « raisonner » cette année.	Résoudre (30%) Sec 2		X	X
		Résoudre (30%) Sec 3		X	X
		Résoudre (30%) Sec 4		X	X
		Résoudre (30%) Sec 5		X	X
		Raisonner (70%) Sec 2 à 5	X	X	X
Anglais Sec 2 à 5	Au premier cycle : l'élève est évalué au moyen de travaux courants. L'ensemble de ses productions en classe sert à compiler ses résultats, en plus du jugement professionnel de l'enseignant.	Interagir oralement (40 %)		X	X

	<i>Au deuxième cycle : Après chaque chapitre – idéalement mensuellement - l'élève est évalué au moyen d'une situation d'évaluation complexe. L'interaction orale étant la compétence la plus prépondérante, elle est évaluée dans chaque chapitre.</i> <i>Sec 5 : les élèves ont des examens du MEQ (production orale au mois de mai et production écrite au mois de juin) qui comptent pour 50% de la note finale de ces deux compétences.</i>	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (30%)	X	X	X
		Produire des textes (30%)	X	X	X
Anglais conversation	Le développement des habiletés à soutenir des conversations spontanées est évalué en situation de discussion avec l'enseignant, avec un ou des pairs et en grand groupe. Les observations quotidiennes de l'enseignant viennent compléter l'évaluation.	4^e et 5^e secondaire Maintenir une conversation en anglais (100%)	X	X	X
Histoire (3^e sec)	Exemples : • Production de lignes du temps et cartes • Compréhension des concepts • Production de tableaux synthèses • Projets en équipe • Visionnement de documentaires • Examens sur les opérations intellectuelles en histoire.	Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada. (50%)	X	X	X
Histoire du Québec et du Canada (4^e sec)	** Le cours de 4^e secondaire est obligatoire pour obtenir son D.E.S. À la dernière étape, une épreuve unique du MEQ comptera pour 50% de la note finale dans la compétence.	Interpréter une réalité sociale. (50%)	X	X	X
Science (ATS)	La note sera constituée par le cumul des évaluations qui suivront chacune des séquences d'enseignement et les laboratoires faits en classe. Exemples:	Volet pratique (40%)	X	X	X
Applications technologiques et scientifiques	• Tests périodiques • Expériences À la dernière étape, une épreuve unique du MEQ comptera pour 50% de la note finale dans la compétence.	Volet théorique (60%)	X	X	X

Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)	Évaluations faites en situation de classe. Exemples: • Travail individuel et en équipe • Réflexions écrites en lien avec un sujet	Étudier des réalités culturelles (50%)	X		X
		Réfléchir sur des questions éthiques (50%)		X	X
Développement personnel	Évaluations faites en situation de classe. Exemple: Réflexions orales ou écrites en lien avec un sujet Cahier de traces	Manifester de la considération pour soi et les autres (50%)	X		X
		Collaborer (50%)		X	X
Monde du travail	Évaluations faites en situation de classe. Exemples: • Travaux individuels en classe • Réflexions écrites en lien avec la connaissance de soi et leurs choix de carrière	Connaissance de soi (50%)		X	X
		Connaissance du monde du travail (50%)		X	X
Ateliers techniques	La note sera constituée par un cumul des évaluations des différents travaux et projets. Exemples : • Fabrication de projets de bois à l'échelle • Lecture de plans • Utilisation d'outils	Construire des objets de bois à l'aide d'outils techniques utilisés en classe (70%)	X	X	X
		Travailler en respectant les règles de sécurité (15%)	X	X	X
		Décoder et dessiner des plans (15%)	X		X
Arts plastiques	La note de chaque étape sera constituée par le cumul des travaux faits en classe. Exemples : • Collage, assemblage, dessin, traces • Peinture, modelage et appréciation des œuvres d'art	Créer (70%)	X	X	X
		Apprécier (30%)		X	X
Musique	La note de chaque étape sera constituée par le cumul des travaux faits en classe. Exemples : • Grilles d'évaluation • Examens écrits	Inventer et interpréter des œuvres musicales (70%)	X	X	X
		Apprécier des œuvres musicales (30%)	X	X	X

Univers du multimédia	L'évaluation est fragmentée pour chaque période. Un pourcentage de 5 à 10% est attribué à chaque cours. - Mise en page utilisant divers logiciels - Travaux de traitement de l'image, Dessin 3D - Projets d'infographie - Traitement de texte	Incorporer les technologies de l'information et des communications (100%) à l'intérieur des projets classes.	X	X	X
Cinéma	La note sera constituée par un cumul des évaluations des différents travaux et projets. Exemples : - Grilles d'évaluation - Examens écrits - Projets de création numérique	Apprécier différents processus cinématographiques. (30%)	X	X	X
		Produire des œuvres cinématographiques. (70%)	X	X	X
Sport collectif	En observation dans un contexte d'activités physiques. Exemples :	Agir dans différents contextes d'activités physiques	X	X	X
Éducation physique	- En situation de jeux (football, soccer, badminton, tennis, etc.) - Réalisation d'un enchaînement d'actions à l'aide d'un carnet d'évolution de l'élève À chaque bulletin les compétences seront évaluées par une note globale.	Interagir dans différents contextes d'activités physiques	X	X	X
		Adopter un mode de vie sain et actif	X	X	X
Activités éducatives complémentaires	En observation dans un contexte d'activités éducatives complémentaires. Exemples : Cuisine, menuiserie, sports, maquillage, photographie, etc.	4 ^e et 5 ^e secondaire Agir et interagir dans un contexte d'activités complémentaires		X	X
Éducation manuelle et technique (EMT)	La note sera constituée par un cumul des évaluations des différents travaux et projets. Exemples : - Cahier maison, dessins - Projets de bois	Décoder et dessiner des plans (20%)	X	X	X
		Construire selon le plan (60%)	X	X	X
		Respecter les règles de sécurité (20%)	X	X	X

PMT (FMS)	▪ Réalisation de tâches variées afin que l'élève puisse examiner ses caractéristiques personnelles, réfléchir aux causes de ses réussites et découvrir ses affinités professionnelles. ▪ Réalisation de tâches variées afin que l'élève puisse se familiariser avec les particularités du monde du travail ▪ S'informer sur des situations de travail et se situer en tant que futur travailleur. ▪ Réalisation de tâches variées afin que l'élève puisse planifier, mettre en œuvre une démarche et évaluer celle-ci.	Cerner son profil personnel et professionnel (33%), se donner une représentation du monde du travail (33%) et réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle (34%). Cette matière doit être réussie pour obtenir la certification délivrée par le MEQ.	X	X	X
PEMSS (FMS) Matière de stage	▪ Reconnaître les façons de réaliser un travail. ▪ Accomplir les tâches requises. ▪ Réfléchir sur sa façon de réaliser les tâches. ▪ Discerner les attitudes et les comportements requis. ▪ S'adapter au milieu de travail. ▪ Réfléchir sur ses attitudes et ses comportements en milieu de travail.	S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé (50%) et adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail (50%). Cette matière doit être réussie pour obtenir la certification délivrée par le MEQ.	À la troisième étape seulement		

Mesures d'aide 25-26

Plusieurs mesures d'aide seront déployées pour soutenir les élèves en difficulté : aide pédagogique dans les matières de base, offre d'aide aux devoirs en parascolaire et récupération pendant l'heure du midi pour certains cours. De plus, selon les besoins des élèves et l'analyse des dossiers, des cours supplémentaires en sous-groupe et en individuel pourraient être offerts gratuitement aux élèves ciblés qui répondent aux critères de sélection de l'école et qui sont volontaires. Dès le mois d'octobre, et une fois par mois, certains élèves seront convoqués pour faire certains examens ou travaux les vendredis.

ABSENCE LORS DES ÉVALUATIONS OU REMISE DE TRAVAUX:

En cas d'absence lors d'une évaluation ou d'un travail (motivée ou non motivée), l'école prévoit la modalité de reprise suivante:

L'enseignant précisera à l'élève et à son parent qu'une seule reprise sera donnée qu'une absence* à celle-ci entraînerait automatiquement la note "0%" à cette évaluation.

****Cependant, si l'absence à la reprise est motivée selon les motifs à l'agenda, l'enseignant pourrait attribuer une dernière reprise à l'élève.***

Commentaires sur les compétences commentées au bulletin scolaire

Au 3^e bulletin, un espace est réservé pour la consignation des forces et défis en lien avec la compétence suivante : Organiser son travail.

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Informations concernant une demande de révision de notes

Voici un extrait des articles de la **LIP** - À compter du 1^{er} juillet 2021.

19.1 «Seul l'enseignant a la responsabilité d'attribuer un résultat faisant suite à l'évaluation des apprentissages des élèves qui lui sont confiés, sauf pour l'application de l'article 463 lorsque l'enseignant ne corrige pas l'épreuve, de l'article 470, ainsi qu'en cas de révision en application du dernier alinéa des articles 96.15 et 110.12. ».

96.15 [...] « Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages visées au paragraphe 4^o du premier alinéa ne peuvent avoir pour effet de permettre la révision du résultat d'un élève par le directeur de l'école. Elles doivent toutefois lui permettre de demander à l'enseignant à qui l'élève est confié de réviser le résultat qui lui a été attribué ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cet enseignant, de confier la révision à un autre enseignant, conformément aux conditions et modalités déterminées par règlement du ministre. Le directeur de l'école doit motiver par écrit sa demande de révision de note. ».

457.1 «Le ministre peut déterminer par règlement: [...] 4^o les conditions et modalités applicables à la révision d'un résultat, prévue à l'article 96.15 ou 110.12. ».

MODALITÉS D'APPLICATION

Procédure pour la révision d'un résultat (autre qu'une épreuve unique)

